

Une séance régulière du Conseil de Bristol s'est tenue à la mairie le 2 décembre 2024 à 20 h 00 avec le maire Brent Orr et les Conseillers Valerie Twolan-Graham, Archie Greer, Meaghan McConnell, Kim Crawford, Greg Graham et Debbie Kilgour.

- (24-12-131)** Il est proposé par le conseiller Greer que les minutes de la réunion du 2 décembre soient adoptées telles que présentées. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (24-12-132)** Il est proposé par la conseillère Kilgour que les minutes de la réunion du 26 novembre soient adoptées telles que présentées. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (24-12-133)** Il est proposé par la conseillère McConnell d'adopter l'agenda tel que présenté. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (24-12-134)** Il est proposé par le conseiller Greer d'attribuer à Petro Pontiac le contrat de carburant pour l'année civile 2025. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (24-12-135) Dérogation mineure**
- ATTENDU QUE** l'octroi de cette dérogation mineure n'affecterait pas le triangle de visibilité sur le chemin Front;
- ATTENDU QU'** en raison du fait que ce chemin relevait auparavant de la compétence du ministère des Transports, l'emprise routière est déjà plus qu'adéquate;
- ATTENDU QUE** l'octroi de cette dérogation mineure augmentera la viabilité d'une entreprise de longue date et créera de nouvelles possibilités d'emploi;
- PAR CONSÉQUENT** il est proposé par le conseiller Graham d'accepter la dérogation mineure pour la propriété identifiée comme le lot 5 800 933 telle que présenté. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (24-12-136)** Il est proposé par la conseillère Crawford d'accepter l'offre de service d'Urbec Concepts pour modifier nos règlements d'urbanisme au montant de 5,000 \$, taxes en sus. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- Conseiller Greer donne un avis de motion pour amender le règlement # 304A.7 concernant le taux d'imposition général, les taux de service et le taux d'intérêt annuel. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

Conseillère McConnell donne un avis de motion pour amender le règlement # 308A.1 concernant le taux pour les frais de voyage pour les membres du conseil et les employés de la municipalité de Bristol. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(24-12-137) Il est proposé par le conseiller Graham d'accepter l'offre de transfert du ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour une partie du lot 5 800 836, au montant de 1186 \$, taxes en sus, à être payé par la municipalité. Les frais d'arpentage et de notaire seront assumés par la municipalité. De plus, la directrice générale, Christina Peck, est autorisée à signer l'offre d'acceptation et tous les documents juridiques relatifs au transfert du titre de propriété. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(24-12-138) Il est proposé par le Conseiller Crawford d'autoriser l'Association des conducteurs de motoneige du Pontiac (PSDA) à procéder à l'installation de la signalisation pour la partie du sentier de motoneige qui passe à travers la Municipalité de Bristol pour la saison 2024-2025, tel qu'approuvé par la correspondance de l'année dernière et de demander qu'ils fournissent une carte pour les sentiers modifiés proposés. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(24-12-139) Il est proposé par le Conseiller Graham de faire un don de 200\$ au Parc des Chutes Coulonge pour le partenariat du Festival des Lumières 2024. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, directrice générale de la municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

Christina Peck, directrice générale

(24-12-140) Il est proposé par la conseillère Kilgour que les factures totalisant 238 391,29 \$ soient payées pour le mois de novembre. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(24-12-141) Il est proposé par la conseillère Crawford d'accepter les états financiers pour le mois d'octobre. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(24-12-142) Il est proposé par le conseiller Greer de lever la séance. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

Brent Orr, maire

Christina Peck, directrice générale